

Nous avons d'immenses richesses, des ressources naturelles sans égales. Nous avons des ressources énergétiques qui font l'envie de la plupart des pays, qui ne seraient que trop fiers de les avoir. Nous avons des minéraux, nous avons d'immenses océans. Et pourtant, nous avons un gouvernement libéral qui ne met pas ses ressources au service des Canadiens. Nous avons un gouvernement qui tolère que des centaines de milliers d'enfants vivent dans la pauvreté, alors que ces ressources sont soutirées pour servir nos maîtres étrangers.

Donc, nous désirons une stratégie industrielle. Ces termes sont dans la bouche de beaucoup de monde, mais ce que nous cherchons, c'est une stratégie industrielle qui mette la richesse du pays au service de l'ensemble de la population. Nous voulons mettre un terme à la domination et à l'exploitation des Canadiens par les étrangers. Nous voulons nous débarrasser d'un système qui fait de nous les métayers de notre propre terre, qui verse à nos maîtres étrangers la rente perpétuelle des dividendes et qui augmente le déficit de nos paiements.

Dans cette stratégie à long terme où chaque Canadien aurait un emploi, nous devons reconnaître qu'il ne suffit pas de remplacer des étrangers cupides et âpres au gain par des Canadiens du même acabit. Il est important que le régime économique soit axé sur les coopératives et le rôle créateur des entreprises publiques qui consacrent leurs efforts à satisfaire les besoins des Canadiens.

En conclusion, je tiens à dire que fondamentalement, nous rejetons les principes du bill C-3, parce qu'il dénote l'intention du gouvernement de ne pas accepter ses responsabilités envers tous les Canadiens dans ses efforts visant à créer une société juste et plein emploi. Chaque fois que nous en aurons l'occasion, nous dénoncerons ces lacunes au nom des Canadiens, dont nombre d'entre eux n'ont pas l'occasion de se faire entendre, les jeunes et les vieillards qui s'inquiètent de l'érosion des principes de l'assurance-chômage au Canada et qui estiment qu'il est temps d'y apporter de véritables changements. Dans un avenir très rapproché, je suis certain que ces personnes vont rejeter une fois pour toutes les programmes économiques de faillite du gouvernement libéral pour accepter un gouvernement fort, juste et compatissant que serait celui du Nouveau parti démocratique.

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir faire quelques observations sur les principes du bill C-3. Mais ce qui est plus important encore, je tiens à signaler que je rejette carrément les prétentions des députés du Nouveau parti démocratique à ma gauche qui croient être les seuls à se préoccuper des problèmes des chômeurs au Canada. Plusieurs parmi nous, et en particulier les députés de ma région de l'Atlantique, sont bien au courant des problèmes du million de chômeurs au Canada, plus particulièrement de ceux de leur région. Nous nous occupons de ces problèmes au jour le jour. Je pense par exemple aux discours prononcés à la Chambre au fil des ans par des représentants comme le député de Carleton-Charlotte (M. McCain), le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) et d'autres de la région de l'Atlantique. Ces derniers ont fait part à la Chambre maintes et maintes fois de leurs préoccupations pour les chômeurs de cette région et du Canada tout entier.

Je craignais un peu que ceux qui ont écouté les discours prononcés plus tôt à la Chambre aient l'impression que nous, en particulier les députés de l'Atlantique, ne nous occupons pas

des chômeurs. Je tiens à signaler à tous les députés de la Chambre et à tous les intéressés que c'est là l'une de nos plus grandes préoccupations.

Nous voulons une mesure qui aidera les chômeurs à obtenir les choses essentielles à la vie. Selon nous, c'est l'objectif que doit atteindre un régime d'assurance-chômage. Il ne doit pas inciter à la paresse ou à refuser de travailler, quels que soient les emplois disponibles. Nous savons qu'il faudrait éliminer certaines faiblesses du régime d'assurance-chômage pour aider les honnêtes travailleurs qui se servent du régime dans le but pour lequel il a été créé, c'est-à-dire de pourvoir aux choses essentielles à la vie pendant les périodes où une personne est sans travail. Je tiens à affirmer que, pour ma part, je me préoccupe énormément des problèmes des chômeurs du Canada. Je ne voudrais pas qu'un seul député puisse laisser entendre que nous ne partageons pas cette préoccupation.

Je voudrais maintenant parler des dispositions du bill, et plus particulièrement des observations faites par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) quand il l'a présenté. A ce moment-là, il a bien précisé que le bill n'était qu'une mesure intérimaire et qu'il comptait faire un examen et une réévaluation générale des dispositions de la loi sur l'assurance-chômage. De fait, le 18 juin 1980, quand il a fait son exposé du bill, il a reconnu que la Chambre avait consacré beaucoup de temps à la question de l'assurance-chômage au cours des années. Il a déclaré qu'à son avis, il importait de remettre en question l'utilité du régime d'assurance-chômage en fonction de l'évolution de la situation de l'emploi au Canada.

Pour ma part, je suis heureux que le gouvernement fasse un examen général des dispositions de la loi sur l'assurance-chômage. Nous espérons que cet examen permettra d'établir les besoins légitimes de ceux qui perdent leur emploi et qui ont besoin de l'aide que peut leur fournir un programme financé par le gouvernement. D'autre part, nous espérons que tout changement apporté à la loi sur l'assurance-chômage garantira que ceux qui ne veulent pas travailler et participer à la vie économique du Canada par leur travail ne pourront pas obtenir les avantages du régime et que celui-ci n'encouragera pas à la paresse et à l'oisiveté. Je ne partage pas l'avis de mes amis sur ce point.

● (1710)

Nous ne voulons pas instaurer au Canada un programme d'assurance-chômage qui incite les gens à ne pas travailler. Nous voulons encourager les gens à travailler et nous voulons que tous les Canadiens se rendent compte de la valeur et des avantages d'un travail ardu. Mais en même temps, et je le dis sans aucune honte, nous devons protéger ceux qui sont incapables de se trouver du travail, surtout dans les provinces et les régions du pays où le nombre d'emplois à combler n'est pas aussi élevé qu'en Colombie-Britannique ou dans d'autres régions qui actuellement jouissent des richesses du pays.

Une voix: Vous en avez long à apprendre au sujet de la Colombie-Britannique.

M. Crosby: Au député qui me conseille de me renseigner sur la Colombie-Britannique je signale que je viens d'écouter le discours d'un député de cette province et si c'est censé être là une source de renseignements, je dois avouer que je n'en sais pas plus maintenant qu'avant son discours.